

LYCEE CHARLES GIDE

30700 UZES

**Compte rendu du conseil d'administration
du jeudi 24 mars 2016**

(adopté à l'unanimité lors du CA du 9 juin 2016)

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation de l'ordre du jour.
- Approbation du compte rendu du CA du 1^{er} février 2016.
- Compte financier 2015.
- Questions diverses.

20 votants sur 30 étaient présents à ce CA.

L'ordre du jour et le compte rendu du CA du 1^{er} février 2016 ont été approuvés à l'unanimité par les personnes présentes.

**Présentation du compte financier 2015 par Mme ACCO Lydie, Adjoint
Gestionnaire, Responsable du Service Intendance :**

Pour les détails, voir les deux documents mis à disposition des participants au CA :

- *Rapport compte financier 2015 Lycée Charles Gide*
- *Analyse financière – Fonds de roulement et capacité à prélever*

Le bilan global du compte financier est positif. En effet, le choix de deux formules plats chauds, complétées par des entrées et desserts plutôt que des repas complets, ont permis de diminuer significativement le coût de la cantine.

Le nouveau contrat gaz permet aussi de diminuer les dépenses en énergie. A ce propos, une nouvelle chaudière va être installée et améliorera les rendements énergétiques, ce qui permettra de contenir les dépenses à ce niveau.

Le déficit le plus important se situe au niveau des dépenses pédagogiques, ce qui montre que les priorités sont les élèves et l'enseignement dispensé.

Une forte augmentation de la trésorerie prouve, elle, une situation financière saine et qui laisse une marge nécessaire en cas de besoin.

Le taux de non recouvrement par les familles de 0,18 % reflète une situation sereine dans l'établissement et de bonnes relations avec les familles.

Mme AYSSERIC arrive à 18 h 35, donc 21 votants.

En conclusion, l'exercice 2015 laisse une bonne situation financière pour l'année à venir.

Votes : les membres du CA avaient à se prononcer pour

- L'adoption du compte financier 2015
- L'affectation de la dette de 6266,58 € au compte de réserve du Lycée

Les deux propositions ont été acceptées à l'unanimité.

Assemblée levée à 18 h 40.